|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **C:\Users\JConroy\Documents\projet d'école et de réseau\graphisme\LOGO.png** | **Développer l’enseignement de la langue allemande** | | | | | | | **C:\Users\JConroy\Documents\projet d'école et de réseau\graphisme\LOGO.png** | |
| **AMBITIONNER** | |  |  | **AGIR** |  |  | **ANALYSER** | |  |
| ***enjeux, objectifs à atteindre***   * **Atteindre le niveau A2 à la fin du C3 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières (+ 2 en B1 en bilingue) :** * Écouter et comprendre * Lire et comprendre * Parler en continu * Réagir et dialoguer * Ecrire * **Se créer une culture linguistique pour comprendre le monde :** * Connaître les modes de vie et la culture des pays où est parlée la langue allemande * Développer la curiosité pour accepter les différences, le sens du relatif, l’esprit critique, l’altérité, … * Développer l’envie de communiquer * **Echanger collectivement au sein d’une équipe d’école sur les pratiques favorables au développement de l’enseignement de la langue allemande.** * Favoriser l’exposition régulière et quotidienne à la langue pour mesurer les progrès des élèves ; * Concevoir des projets qui mobilisent la communication dans la langue cible * Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages   **Ajuster réguler les actions, ajuster les objectifs** | | |  | ***actions possibles***  **Développer des démarches d’apprentissage actives qui exposent les élèves régulièrement à la langue allemande :**   * Organiser l’enseignement de la langue vivante en équipe pédagogique : mise en œuvre par l’enseignant de la classe, décloisonnement, échanges de service. * Construire une programmation qui va de la PS au CM2. * Veiller à ce que l’emploi du temps de chaque classe comporte des créneaux horaires quotidiens consacrés à cet enseignement à hauteur de 3h/ semaine. * Faire l’inventaire des manuels d’enseignement de la langue vivante qui existent dans l’école et choisir ceux qui apportent cohérence et continuité. * S’informer sur les manuels existants, dont le numérique en prenant contact avec la CPLV * Prendre connaissance du site « Langues Vivantes 68 » avec ses fiches-actions élaborées par les CPLV du 68, son référentiel sonorisé, ses repères de progressivité….. * Mettre en place des espaces linguistiques dans les classes et/ou dans l’école pour favoriser l’ouverture sur le monde * Mobiliser les ressources offertes par les outils numériques pour faire découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains   **Travailler par projets interdisciplinaires qui mobilisent la langue allemande à côté de la langue française :**   * Inscrire des actions linguistiques dans le projet d’école * Participer à la Semaine franco-allemande en janvier ou à la Semaine des Langues Vivantes en mai. * Développer des projets avec les correspondants germanophones : rencontres transfrontalières, actions culturelles, ... * Participer à des dispositifs départementaux qui offrent des versions bilingues : Marathon de l’Orthographe, Semaine des Mathématiques, Challenge Maths, Le Printemps de l’Ecriture, Défis sciences. * Organiser une classe Langue au centre PEP de Stosswihr   **Accroitre la continuité dans les apprentissages et mutualiser entre enseignants :**   * Mettre en place un cahier des langues de continuité. * Proposer un axe de travail dans le projet d’école en lien avec l’apprentissage de la langue allemande * Proposer des actions interdegrés dans le cadre du conseil écoles-collège | |  | ***indicateurs de suivi***   * Conformité de l’enseignement dispensé à tous les élèves à la politique plurilingue de l’académie de Strasbourg. * Existence d’une programmation d’école en LV. * Existence d’un cahier de langue de continuité. * Existence de démarches et d’outils communs pour développer l’enseignement de la langue allemande. * Nombre de projets transfrontaliers. * Participation aux actions culturelles. * Bilan qualitatif dans le cadre du travail commun avec le collège sur ce thème. * ... | | |
|  | | |  | * Bilan lors d’un conseil des maîtres trimestriel * Ajouter, modifier ou supprimer des actions * Bilan lors des commissions Cycle 3 ou lors du conseil Ecole Collège | |  |  | | |